

L'ancienne Migros et ses appartements protégés

Quarante-cinq appartements protégés en plein cœur de Porrentruy. Le projet rejallit de manière inespérée et prend forme grâce à quatre partenaires qui ont décidé d'unir leurs compétences pour créer une Maison de santé à l'emplacement de l'ancienne Migros. Cette structure entend réunir des acteurs médicaux, paramédicaux, soignants et sociaux pour offrir des prestations pluridisciplinaires «de qualité et de proximité». L'investissement immobilier, consenti par la Caisse de Pensions du Jura, sera de près de 30 millions de francs. Son directeur Emmanuel Koller se montre enthousiaste: «Cela nous permettra de faire d'une pierre deux coups, en investissant localement dans un projet pérenne pour le bien-être de la population, tout en en faisant bénéficier nos futurs pensionnaires.»

Qui sont ces partenaires? On vous le donne en mille: l'Hôpital du Jura, le Foyer Les Planchettes, la société Juracool.CH et la Caisse de Pensions du canton du Jura. Ils expliquent, dans un communiqué diffusé en cette fin de semaine, que plusieurs étapes importantes doivent encore être franchies.

Migros Bâle est d'accord

Actuellement, des négociations «exclusives» sont menées avec Migros



Si tout se passe comme prévu, des appartements protégés pourraient voir le jour sur le site de l'ancienne Migros.
photo LAJ

tion de gérer l'ensemble. Nous recherchons un partenaire externe capable de mettre en place et d'exploiter cette Maison de santé» explique Kristian Schneider, directeur général de l'H-JU.

Une Maison de santé, c'est quoi?

Les partenaires expliquent que l'infrastructure pourra accueillir un centre médical avec une médecine de premier recours et une médecine spécialisée, de l'imagerie médicale, un service d'urgences non vitales (permanence), de la psychiatrie, un service social, un service d'aide et de soins à domicile, les appartements protégés, une pharmacie, un espace de socialisation (café-restaurant), etc. Selon Véronique Calame, directrice de Juracool.CH, «les différents prestataires ne sont pour l'heure pas encore identifiés définitivement. Ce sera du ressort du partenaire qui prendra en charge la gestion du projet.»

Et le Foyer Les Planchettes dans tout cela? «Il apportera son savoir-faire, relève Julien Loichat, président de la Commission de gestion de l'institution. Il est primordial que nos aînés puissent participer à la vie de notre ville sans contrainte et en étant proche des structures urbaines.» Il estime également que ces 45 appartements permettront de combler un manque, sachant que le canton souhaite la création de 250 appartements protégés sur l'ensemble du territoire d'ici à 2022. (LA/JU)